Liminaire de la FS-CSAL du 23 octobre 2025

Madame la Présidente,

1) Point sur le contexte politique actuel :

Nous pourrions vous relire le 1er point de la liminaire de la FS du 5 novembre 2024, tant l'imbroglio gouvernemental demeure au même niveau, pour cette année 2025, avec toutes les injustices qui seront proposées au budget 2026.
De plus, les suppressions d'emplois de plus de 3000 pour la Fonction Publique dont 550 prévues pour la DGFIP, en 2026, sont un scandale éhonté pour les agents-es de toutes les directions locales.

Demandons au peuple, aux fonctionnaires et aux travailleurs-euses du privé de faire des efforts d'économies car les personnes très riches qui se sont bien gavées, ne le veulent pas !
C'est bien plus facile comme ça !

2) Point sur la Protection Sociale Complémentaire :

Il est très regrettable que le nouveau dispositif se déploie de cette manière, à savoir, l'incompréhension totale des agents-es de notre ministère qui se sentent complètement abandonnés-es.

Ils/elles sont noyés-es par des courriels et sont perdus-es devant les choix à effectuer pour leur protection santé et prévoyance. Les explications ou les aides qu'on leur donne ne sont absolument pas du tout à la hauteur des enjeux de chacuns-es.

Mais où est donc passée la compagnie du ministère, via les directions locales, dont la stratégie devrait être de la présence sur le terrain ainsi qu'apporter de l'aide et de l'expertise pour toutes ses agentes et tous ses agents ?

Nous sommes à sa recherche et ne l'avons toujours pas trouvée… !!!

3) Point sur la gestion des contractuels qui arrivent à 6 ans :

La question va surtout se poser en 2027 mais concerne déjà certains-es contractuels-les dont leur renouvellement du contrat prend fin en 2026.
La DG est plutôt opposée semble-t-il à la Cdisation, c'est pour cela que la DG pousse les contractuels-les à passer les concours mais elle constate aussi que certains et certaines sont réfractaires à l'idée de quitter leur région et à passer plusieurs mois en scolarité.
Solidaires a donc réitéré sa revendication : création d'un examen professionnel ou un concours réservé n'impactant pas le volume des promotions internes !
Malheureusement, pas de réponse précise à ce stade sauf la mise en avant du concours national à affectation locale qui selon la DG serait une solution pour les contractuels-les.

Il est clair que cela posera de gros problèmes sur le devenir des personnes concernées...

4) Point sur le recrutement de la catégorie A, au niveau local, par la DGFIP:

Solidaires Finances Publiques porte depuis toujours la mobilité choisie des agentes et des agents, affectés sur la base de règles claires, transparentes, sans entraves, et connues de l'ensemble des agents bien en amont des mouvements.

Solidaires Finances Publiques revendique des mouvements annuels communs aux titulaires et aux stagiaires, sans délai de séjour, pour une affectation la plus fine possible dès le mouvement national. Les mouvements doivent être poussés au maximum afin de satisfaire le plus grand nombre d'agents, et ainsi stabiliser les effectifs : un.e agent.e muté.e au bon endroit y restera !

Depuis quelques années, la DG a mis en place la LDG : la Lente Dégradation Générale.

Mutation 2025 : nous sommes étonnés que le bilan sur le mouvement local des A soit fait en GT dans quelques semaines alors que la DG a d'ores et déjà annoncé reconduire l'expérimentation pour 2026.

La réponse de la direction a été claire : oui nous réitérons l'expérimentation en local mais nous retardons la mise en place de l'affectation au choix dès le mouvement national !

Pour Solidaires Finances Publiques, le recrutement au choix porte en germes :

- De graves atteintes sur le devoir de neutralité quand tout dépend désormais du bon vouloir du supérieur hiérarchique. A la subjectivité, nous préférons l'objectivité !
- Un risque majeur d'enfermement dans une filière métier, dans une période de déficits budgétaires ou toute économie sur les frais de formation sera bonne à prendre. Quid de la diversité des profils ?
- Un risque majeur qui pèse sur une mobilité fonctionnelle et/ou géographique choisie quand l'affectation ne dépend plus de règles claires mais de la « volonté du Prince ou de la Princesse »
- Un risque majeur en matière de carrière et de rémunération pour celles et ceux qui ne seraient pas « dans les petits papiers » des décideurs mais aussi et surtout de graves risques psychosociaux pour celles et ceux qui ne sont jamais retenus !

Solidaires Finances Publiques dénonce fermement les décisions unilatérales allant à l'encontre d'une mobilité choisie des agentes et des agents, et les risques graves d'une déconcentration destructrice qui ne dit pas son nom. Nous continuerons de lutter au niveau local comme au niveau national et par tous moyens contre la destruction et trop souvent l'opacité dans l'interprétation des règles de gestion.

Nous lutterons sans relâche contre le risque de main mise des directions locales, sans aucun contrôle de la DG sur le respect des règles de mutation, notamment celles relatives aux priorités !

Pour Solidaires Finances Publiques, ces nouvelles régressions pour les droits et garanties des personnels sont inacceptables !

Jérôme Fournel se vantait dans ses vidéos « Youtube » de la possibilité de pratiquer plus de 50 métiers différents à la DGFIP. Est-ce qu'aujourd'hui un cadre A pourra réellement explorer une diversité de métiers pendant sa carrière ???

5) Au plan local :

Égalité femmes/hommes : suite au plan d'action mis en place dans le cadre de l'égalité femmes-hommes, certaines directions ont déjà procédé à l'installation sur leurs sites de boîtes de distribution de protections hygiéniques et de salles d'allaitement ou de tirage de lait. Qu'en est-il pour le département des Vosges ?
Par ailleurs, si pour les boîtes de distributions de protections hygiéniques, la DGFIP n'a pas souhaité de préconisation particulière, concernant les salles d'allaitement ou de tirage de lait, elle préconise que soient prises toutes les précautions sanitaires lors de leur installation sur ses différents sites.

Nous vous remercions de nous faire connaître vos intentions sur le sujet. Si ce genre d'installations sont prévues sur vos sites et dans ce cas, leurs conditions d'installations (et le mode de réapprovisionnement prévu pour les protections hygiéniques).

Concernant le DUERP et le PAP 2025 de la DDFIP 88 et, notamment, les risques psycho-sociaux, Solidaires Finances Publiques 88 ne cessera jamais de répéter que la 1ère cause du mal-être des agents.es vient du manque d'effectifs et des restructurations délétères dans chaque service.

Et les suppressions d'emplois et restructurations futures couplées aux attaques contre la fonction publique par nos gouvernants n'augurent rien de bons pour la suite…

Solidaires ne peut être d'accord avec les seules solutions proposées, quand bien même certaines sont très correctes, et votera contre le DUERP et le PAP proposés.

Concernant la médiation interne au SDIF, la DGFIP ne rattrape pas son retard au niveau informatique et sa dette s'accentue de plus en plus. L'exemple de tous les graves problèmes générés par les applications GMBI et SURF en sont la preuve absolue et indiscutable.
C'est la 2ème des causes au malaise qui transparaît sachant que la 1ère reste et restera le problème du sous-effectif. Cela nous semble donc insoluble sans ces outils qui devraient fonctionner à merveille et sans création d'emplois…

De plus, nous rajouterons que le budget de fonctionnement informatique à la DGFIP va perdre ses aides concernant le développement de l'IA.
Cela va donc générer encore plus de problèmes applicatifs et techniques et polluera les conditions de travail dans tous les services.
En effet, cela va obliger la DGFiP à choisir entre la résorption de la dette technique et le développement de l'IA qui reste sa priorité.

Madame la présidente, vous l'aurez compris, le tableau s'assombrit encore et toujours pour toutes et tous, au sein de la DGFIP et, par conséquence, au sein de la DDFIP des Vosges.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques des Vosges